

5^{c.} Journal du Lot 5^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	8 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance.

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent
RÉCLAMES.....	50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Pour ceux qui ne lisent QUE LE DIMANCHE

LA SEMAINE

EN FRANCE

La guillotine. — Les camelots du Roy.

Pour la 5^e fois, en quelques semaines, la guillotine a accompli son œuvre de mort.

Mercrèdi, un misérable, fils de forçat, Danvers, a payé sa dette à la société, et d'autres criminels dit-on, vont très prochainement donner de l'ouvrage à Deibler.

Mais il semble que le dégoût commence à envahir l'âme des antiabolitionnistes eux-mêmes.

C'est que loin d'inspirer de l'effroi aux malfaiteurs, les exécutions capitales paraissent être plutôt un spectacle attrayant, une distraction, une occasion de fête pour tout un public.

Les scènes revoltantes, les cris, les braves scandaleux à l'adresse de Deibler que l'on avait entendu à Béthune se sont renouvelés à Carpentras.

Et l'on parle de supprimer la publicité des exécutions capitales pour empêcher le renouvellement de ces scandales ; pourquoi donc ne pas commencer par abolir la peine de mort ?

Les « camelots du Roy » ainsi qu'ils se désignent eux-mêmes auront cette semaine fait beaucoup parler d'eux. A la vérité on ignorait il y a quelques jours encore, l'existence de cette noble corporation, mais maintenant il n'est plus permis de ne pas la connaître. Ces « camelots du Roy » sont du reste des gens du meilleur monde et si parmi eux on trouve quelques Julot de Montparnasse c'est, tout le monde le comprendra, parce que dans la plus aristocratique des armées il faut bien hélas ! supporter la présence des brosseurs.

Donc les « camelots du Roy » ont fait beaucoup de bruit pour rien puisque leur tapage aura procuré à l'un d'eux le plaisir, relatif n'est-ce pas ? de s'entendre condamner à deux ans de prison.

Il en éprouva du reste une grande surprise et ne s'était certainement pas attendu à tant de rigueur pour un délit que d'autres avaient commis avant lui et que personne n'avait déigné relever.

A L'ÉTRANGER

Dans les Balkans. — Le suffrage universel en Allemagne.

La situation politique, qui est manifestement bonne paraît devoir s'améliorer encore grâce au voyage que le roi Edouard VII fera à Berlin, dans les premiers jours du mois de février. En Angleterre définissant la politique européenne, Sir Edw. Grey, dans un discours retentissant a montré que ces tendances pacifistes ne pouvaient que s'affirmer encore en Orient.

Et pourtant la situation reste sérieuse dans les Balkans. Alors que la Turquie et l'Autriche-Hongrie ne sont encore qu'à faire adopter les termes de leur protocole concernant la Bosnie Herzégovine, le gouvernement de Sofia, inquiet des incidents de frontière qui se sont produits, a convoqué treize classe de réservistes.

En Allemagne la propagande en faveur du suffrage universel a fait de rapides progrès. De violentes manifestations socialistes ont eu lieu à Berlin.

LE FURETEUR.

Ménélick mourant

L'empereur Ménélick qui est atteint depuis quelque temps d'artériosclérose, est à toute extrémité. On ne perçoit plus les battements du cœur. Le pouvoir est aux mains de l'impératrice et des moines. On redoute, à la mort de l'empereur, un soulèvement des tribus contre les étrangers. On dit l'impératrice favorable au mouvement xénophobe.

On confirme de bonne source, cette nouvelle. L'empereur va s'affaiblissant chaque jour, et il n'est plus, depuis huit jours, en relations avec ses ministres.

SOUVEIRS

Deux circonstances récentes, le pèlerinage actuel des Jardies, qui fut la maison de campagne de Gambetta, et le moment qu'on lui élève à Nice, rappellent un moment l'attention sur cette grande figure.

Gambetta peut être considéré comme le véritable fondateur de la troisième République. Sans doute, quel que soit son rôle, il n'est pas en même temps que lui à cette œuvre, mais il semble qu'il en ait été plus particulièrement le cadre et qu'en lui s'incarneraient spontanément les aspirations, les espérances, la foi, toutes les forces vives d'une époque historique féconde et mémorable entre toutes, celle qui suivit la chute du second Empire et qui marque la résurrection de la France après l'affreuse hécatombe de 1870.

Cette période ne dura que quinze ans, mais elle ne contient pas un événement, un acte, dont Gambetta ne fut l'inspirateur ou l'initiateur, et son histoire se confond avec celle de ces quinze années de lutte, de labeur, de prodigieuse vitalité, où nous assistâmes au magnifique effort d'une nation qui, instruite par l'expérience, grandie par le malheur, se relève tout à coup et reconquiert son rang de grande puissance, aux yeux du monde étonné.

Gambetta nous apparaît, aujourd'hui, quelque chose de plus qu'un chef de parti. Au-dessus même de la terrible bataille qui se livra autour de son drapeau, se dresse la figure du grand patriote qui, avant tout, aime la France d'un amour héroïque, et, aux heures les plus tragiques de son histoire, garda une confiance inébranlable en ses destinées, en sa force vitale et en son génie.

S'il est permis de juger de la valeur morale d'un homme par les dévouements qu'il inspira, et qui lui survécurent, par le culte dont ses disciples honorent sa mémoire, il est certain que Gambetta eut, au suprême degré, avec ce don magnifique de rayonnement qui explique l'immense popularité dont il bénéficia, cette vertu rare entre toutes, quand elle ne provient pas de la faiblesse, et supérieure au génie même, plus précieuse aussi, parce qu'elle répand plus de consolation et d'espérance en ce monde — la bonté.

Par un rare privilège, à l'ardeur du tempérament, s'alliaient en lui un esprit fin et pénétrant, une grande sagesse, une raison avertie et clairvoyante, prudente au besoin, habile à saisir le moment d'agir, à profiter des occasions et des événements. Rien d'impulsif dans ce caractère ; nul, sous un apparent désordre, ne fut plus maître de lui, de ses enthousiasmes et même de ses colères.

Ne se laissant jamais surprendre par les difficultés, ayant tout prévu et tout calculé, il apportait ensuite dans l'action une énergie et une audace incroyables. Les passions qui bouillonnaient en lui, il les mettait au service d'une intelligence avisée, douée d'une admirable sens politique. « Pour gouverner le peuple français, disait-il, il faut des paroles violentes et des actes modérés ».

Oui, Gambetta, avec sa fougue méridionale, fut un esprit modéré. Il savait qu'une œuvre ne dure que lorsqu'elle a été longuement préparée, mûrement réfléchie et réalisée à son heure.

Mettant toute son ardeur à réprimer ses impatiences et celles qu'il sentait frémir autour de lui, il trouva toujours, avec un rare bonheur, le mot de la situation, celui qui frappe vivement les intelligences, parce qu'il est attendu et qu'il répond à l'état d'esprit général.

C'est par là que valent ses discours, et pour en saisir la portée, pour comprendre l'émotion et l'enthousiasme qu'ils soulèvent, il est nécessaire de se reporter au moment et dans les circonstances où ils furent prononcés. Autrement, ces mé-

mes discours, relus aujourd'hui, à vingt-cinq ans de distance, sembleraient, à vrai dire, un peu fades, tant le style en est souvent négligé, et l'on aurait peine à s'expliquer l'empire que Gambetta exerça sur son époque par l'unique vertu de son verbe. Rarement, en effet, la pensée de ce puissant tribun s'enveloppa d'une forme éclatante ; il n'eut pas le don de l'image, et l'on ne saurait reconnaître en lui quoi qu'on ait prétendu, un grand virtuose de la phrase.

Mais, ces harangues, il fallait les entendre. Debites à la tribune avec la passion, la véhémence, le rayonnement de l'orateur ne pour entraîner des foules, elles produisaient un effet magique, elles roulaient comme un torrent formidable et superbe. Tous les contemporains sont d'accord pour le dire : Gambetta déchainé, investissant, emporté par l'indignation ou par la colère, c'était un spectacle magnifique et inoubliable. Au début, la voix était lente, paresseuse et comme embrouillée par le travail pénible de la pensée en enfantement, puis, peu à peu, s'élevait, s'échauffait, éclatait enfin, et submergeait tout.

Le bon poète Clovis Hugues qui était député, en ce temps-là, et l'ennemi politique de Gambetta, racontait à la Chambre devant quelques amis, cette plaisante anecdote : « Quand Gambetta montait à la tribune, moi je me sauais dans les couloirs ; je ne voulais pas l'entendre, tant il me renuait avec cette voix qui semblait rouler des rochers ; il eût été capable de me faire voter contre mes convictions... »

Un jour, cependant, je restai à mon banc, décidé à affronter le monstre. Ce jour-là, il fut plus beau que jamais... La tête renversée, le regard en feu, le geste menaçant, la voix tonnante, déchainé enfin comme un ouragan, il donnait l'impression d'une de ces forces de la nature auxquelles on n'essaye pas de résister. La Chambre entière et les tribunes mêmes applaudissaient... Moi, je me cramponnais des deux mains à mon banc, mais ne pas faire comme tout le monde. — Pourquoi n'applaudissez-vous pas, Clovis ? me demanda mon voisin. — Hé ! répondis-je, ne voyez-vous donc pas que je pleure ? »

La Chambre est morte, la Chambre est morte... Gambetta paraît, aussitôt un mouvement se produit, tous les regards se dirigent vers lui, les visages reprennent de l'animation, comme si un rayon de soleil inattendu avait brusquement illuminé l'assemblée... Lui s'avance en souriant, frappe sur l'épaule de celui-ci, cause amicalement avec celui-là, un de ses familiers ; écoute attentivement tel autre qu'il honore d'une affection particulière, et gravit ainsi les gradins en rependant sur son passage sa joie de vivre comme la clarté splendide d'un grand soleil qui serait levé du fond de lui-même pour dissiper à l'entour tout ce que la vie contient de ténébreux, de haïnes cachées et de souffrances.

C'était la confiance, l'énergie, la foi, l'honnêteté, la franchise, la bonté, superbe expression de la force, qui resplendissaient ainsi à l'approche de Gambetta. Il n'avait qu'un œil, mais qui exprimerait tout cela, toute cette âme ardente et douce, fière et tendre, enthousiaste et magnanime, et pourtant si maîtresse d'elle-même !

Jacques FRANCO.

Chambre des Députés

Séance du 28 Janvier 1909

PRÉSIDENCE DE M. BRISSON

M. Jules Roche continue son discours contre l'impôt complémentaire et en général contre tout impôt sur le revenu. Il compare le système proposé par la commission avec l'impôt sur le revenu en Allemagne.

M. Caillaux, ministre des finances, répond au discours de M. Roche dont il réfute les pénibles arguties. M. Caillaux combat également le con-

tre projet de M. Théodore Reinach qui propose d'évaluer le revenu d'après les signes extérieurs.

Le ministre s'étonne ensuite qu'on lui conteste le droit de tirer argument de ce qui existe en Angleterre et en Allemagne. Cependant, c'est un phénomène assez significatif, non seulement ces deux pays, mais un grand nombre d'autres, ont adopté l'impôt sur le revenu. L'Angleterre est à la veille d'ajouter à l'impôt tax, l'impôt complémentaire. Peut-on soutenir que la France seule doit rester en dehors de ce mouvement ? Non ! L'impôt nouveau n'est pas un instrument d'oppression, mais un moyen d'établir une réelle égalité des charges fiscales.

La suite de la discussion est renvoyée à lundi.

Et la séance est levée.

Séance du 29 Janvier 1909

PRÉSIDENCE DE M. BRISSON

M. de Ramel interpelle le ministre de la guerre au sujet de la punition infligée à 5 officiers de la garnison de Laon, qui avaient pris part à une manifestation cléricale.

Il proteste contre la mesure prise et demande qu'on applique aux troupes l'article 10 de la déclaration des droits de l'homme qui accorde la liberté.

M. de Pressensé, président de la Ligue des droits de l'homme, proteste également contre la punition infligée.

M. le Général Picquart, ministre de la guerre, répond aux interpellateurs en déclarant que les 5 officiers ont pris part à une manifestation contre le gouvernement et non à une cérémonie religieuse.

Par 327 voix contre 168 l'ordre du jour de confiance est voté.

Et la séance est levée.

Sénat

Séance du 28 Janvier 1909

PRÉSIDENCE DE M. A. DUBOIS

Le Sénat valide plusieurs élections et vote un projet approuvant le traité de commerce signé le 10 Janvier 1908 entre la France et l'Éthiopie.

Un débat s'engage en seconde délibération sur le projet relatif à la constitution de biens de famille insaisissables.

M. de Montfort à la parole. M. de Montfort soutient le projet, qu'il croit de nature à empêcher l'exode des paysans vers les villes, et à empêcher la ruine des campagnes.

L'article premier (constitution de bien insaisissable) est voté, après une retouche proposée par M. Goujon.

L'article 2 fixe à 8.000 francs la valeur maxima de ce bien.

M. Strauss demande que ce chiffre puisse être dépassé dans la banlieue des grandes villes.

Sur la proposition de M. Ruau, cet amendement et l'article 2 sont renvoyés à la Commission.

Les articles 3 à 7 sont adoptés. Ils décident quelles personnes pourront constituer le bien de famille et dans quelles conditions, en dehors de toute hypothèque, par devant notaire.

Les articles 8 et 9 (biens de formalités légales) sont votés, ainsi que l'article 10 (insaisissabilité du bien fond, saisissabilité des produits dans certains cas restreints) et l'article 11 (conditions des aliénations qui restent possibles).

L'article 12 (conditions d'expropriations) est renvoyé à la Commission.

Les autres articles sont adoptés.

Et la séance est levée.

Un maire qui laisse les sonneries de cloches

M. Dubief, député de Saône-et-Loire, ancien ministre du commerce, puis de l'intérieur, et actuellement vice-président de la Chambre, vient de prendre, en sa qualité de maire de la petite commune de Prissé, un arrêté qui ne va pas manquer de faire le tour de la presse et de provoquer la fureur des Croix et autres organes pieux.

Cet arrêté a été pris pour régler les sonneries de cloches dans la

commune de Prissé, et son article 2 est ainsi conçu :

« Les sonneries civiles seront faites dans les circonstances ci-après : pour appeler les enfants à l'école, pour annoncer les heures des repas et celles de la reprise des travaux aux ouvriers des champs, pour annoncer l'ouverture des séances du conseil municipal, pour annoncer l'heure de l'ouverture et celle de la fermeture du scrutin les jours d'élection, pour annoncer l'heure d'arrivée du percepteur en tournée de recettes et de mutation ; pour le jour des vendanges... »

L'abbé Guéhenneq, curé de Prissé, est originaire et nous avons plaisir à la signaler aux maires républicains de toutes les communes de France.

On aime par habitude, dans nos campagnes, les sonneries de cloches, dont la monotonie s'harmonise d'ailleurs parfaitement avec la tranquillité de la vie champêtre.

Quand les cloches disent, dans la cadence de leurs notes simples :

Fais dodo, Cadeau mon p'tit frère... elles emplissent d'une certaine allégresse le cœur du paysan, car avec le chant des oiseaux et la mélodie traînante du laboureur, leur sonorité est la seule manifestation musicale qui mêle un peu de vie au calme des champs et des bois.

Les cloches, jusque là, n'ont sonné que pour les choses de la religion. Pourquoi ne sonneraient-elles pas pour celles de la vie profane ?

Les amis du roi font des leurs partout

Pendant que les étudiants bien pensants chahutent au cours de M. Thalamas et empêchent, à la réunion de Clichy, l'abbé Toiton de prendre la parole, parce qu'il « n'est pas de leurs amis » et qu'il reproche à Rochefort « d'avoir, en 1867, écrit des pages ignobles sur Jeanne d'Arc » ; pendant que les « camelots du roi », après avoir terminé aux cris de : « A bas les juifs ! A bas la République vive le Roi ! » une réunion anti-juive tenue rue des Rosiers, s'en vont par bande acclamer leur roi dans un restaurant où ils reprochent de servir à manger à des juifs ; pendant qu'à Lyon on donne la première représentation de *Vol la Grèce*, sous les auspices de la Ligue des Femmes Françaises et que le cardinal-archevêque et primat des Gaules se fait représenter par ses vicaires généraux à cette représentation cléricale-révolutionnaire, de jeunes échappés de jésuiteries s'en vont la nuit, à Orléans, exercer leur courage sur la statue de la République, qu'ils salissent et mutilent.

La peur d'être pincés au milieu de leur acte de vandalisme leur ayant fait salir leur culotte, ils trouvent spirituel d'essayer leur chemise sur la figure de la « gaueuse ».

Tous les braves descendants des croisés sont subitement pris de folie furieuse contre nos institutions républicaines et ils s'en prennent à tout et à tous, espérant ainsi créer un mouvement susceptible de servir la cause de leur roi. Ils appellent cela « travailler pour chasser les étrangers et pour reconstruire la France ».

Les républicains, jusqu'à ce jour, se sont bornés à regarder d'un œil amusé les manifestations des petits élevés des jésuites, mais tout à une fin. Que les jeunes royalistes se méfient de l'eau qui dort. Il y a, dans le parti républicain, des poings solides qui pourraient bien se charger de mettre à la raison les trop bruyants amis de Philippe VII. Qu'ils aillent voir un peu dans nos campagnes, et ils nous en diront des nouvelles !

Leur âge

C'est mercredi qu'ont été célébrés dans toute l'Allemagne les cinquante ans de l'Empereur Guillaume. Quels sont parmi les souverains contemporains ceux qui ont doublé le cap de la cinquantaine ? Par rang d'âge, nous

comptons : François-Joseph 1^{er}, 70 ans ; Léopold II, soixante-quatorze ; Charles de Roumanie, soixante-dix ; Edouard VII, soixante-huit ; Frédéric VIII, soixante-six ; Abdul-Hamid et Ménélick, soixante-cinq ; Georges 1^{er} de Grèce, soixante-quatre ; Mutsuhito, cinquante-sept ; Chulalok-korr, cinquante-six ; Roosevelt, cinquante et un ans.

Dans une autre catégorie doivent être rangés, Ferdinand de Bulgarie, quarante-huit ans ; Victor-Emmanuel III et Nicolas 1^{er}, quarante-huit ans ; Abd-ul-Majid II, trente-six ; Moulat Hafid, trente-six ; le khédive Abbas-Hilmid II, trente-cinq ; la reine de Hollande Wilhelmine, vingt-neuf ; Alphonse XIII, vingt-trois, et Manuel II de Portugal, vingt ans.

Le benjamin des souverains est l'empereur de Chine, Pou 1^{er} ; il aura trois ans le 19 février prochain.

INFORMATIONS

Au Maroc

M. Regnault à El-Ksar

M. Regnault, accompagné de l'escorte qui s'était rendue au-devant de lui, a fait le 25 janvier son entrée dans El-Ksar. Il se rendit à l'agence consulaire de France, où M. Baisset lui souhaita la bienvenue et lui présenta nos compatriotes et protégés français, ainsi que les notables musulmans. M. Regnault eut une parole sympathique pour tous.

L'après-midi fut employé à une visite au pacha et à une réception de l'agent consulaire d'Espagne. Le pacha avait ordonné de cesser tout travail et de fermer les boutiques. La garnison rendait les honneurs, jouant des sonneries françaises au passage du ministre. Le lendemain matin, M. Regnault est parti, escorté pendant plusieurs kilomètres par l'agent consulaire et les notables.

Le passage de la mission est l'objet de toutes les conversations parmi les indigènes, qui se montrent émerveillés de l'amabilité d'un aussi important personnage, lequel les interroge longuement sur leurs travaux et « desiderata ».

Les Fillards marocains

Les rékkas français et allemands venant de Marrakech ont été dévalisés au moment où ils passaient chez les Ouled-Triat, près de Mazagan.

Les retraites ouvrières

Après avoir entendu les explications de M. Viviani et les observations de M. Caillaux, la commission a décidé de s'en tenir aux dispositions qu'elle avait adoptées en première lecture.

Ces dispositions comportent pour les patrons le versement obligatoire de 9 fr. par an et par ouvrier, pour les ouvriers le versement obligatoire de 6 fr. par an, exigible par mois. La contribution des patrons sera graduée de la manière suivante : 0 fr. 90 par ouvrier la première année ; 1 fr. 30 la seconde ; 2 fr. 70 la troisième et ainsi de suite pour atteindre la dixième année le taux de 9 fr., qui sera ensuite constant.

Le gouvernement avait dans son dernier projet proposé de faire prélever par les patrons sur les salaires les cotisations des ouvriers. La commission, par 8 voix contre 6, a rejeté cette disposition. Il reste à modifier seulement quelques phrases.

La délégation des gauches

La délégation des gauches reconstituée a tenu jeudi sa première séance sous la présidence de M. Dubief. Elle s'est occupée du programme de travail de la Chambre et s'est prononcée pour l'ordre suivant : 1. Achèvement de l'impôt sur le revenu ; 2. Révision du régime douanier ; 3. Réforme électorale.

Il a été entendu que, lorsque la discussion générale sur le tarif douanier

serait terminée, l'examen des articles du tarif aurait lieu dans des séances du matin pour réserver les séances de l'après-midi aux autres débats.

Enfin, la délégation a réservé pour une prochaine réunion l'examen des questions de moindre importance ou étendu, qu'on devrait intercaler dans l'ordre du jour pour ne pas en retarder la solution. Dans cette catégorie figure le projet sur l'amnistie.

Enfin, la délégation demandera au gouvernement de déposer le budget de 1910 en mars, pour que la nouvelle commission du budget puisse être nommée avant les vacances de Pâques.

La délégation va demander au président du conseil une entrevue pour lui communiquer ces décisions.

Petites Nouvelles

On mande de Pékin que le jeune empereur de Chine est atteint de variole. Son état est grave.

La Chambre criminelle de la Cour de cassation vient de rejeter le pourvoi formé par Stievenart, condamné à mort le 24 décembre par la Cour d'assises de la Seine.

La compagnie d'Abel Pollet, Louise Matorat, acquittée par la Cour d'assises, épouse en sortant de prison, un ouvrier tisseur d'Épehy qui lui a demandé sa main.

Un crédit de 8 à 9 millions sera prochainement soumis au Parlement belge pour l'armement des ports.

Le Comité central de l'Association suédoise pour la paix et l'arbitrage a résolu de proposer au Comité Nobel, de Christiania, de décerner cette année, le prix de la Paix au bureau international de la Paix de Berne.

M. Henri Poincaré ayant été élu membre de l'Académie Française à la place vacante par la mort de Sully-Prudhomme, a été reçu jeudi.

CHRONIQUE LOCALE

L'élection de Cazals

La presse radicale régionale et cadurcienne adresse aux électeurs du canton de Cazals l'appel suivant :

Électeurs républicains,

Le scrutin de dimanche a montré, a prouvé ce que nous savions tous : c'est qu'il y a dans le Canton de Cazals une majorité républicaine qui s'est affirmée sur le nom de l'honorable M. Cangardel et sur celui de M. Badourès.

On avait le droit d'espérer que, le 31 janvier, ces troupes républicaines montreraient au Département tout entier, qui à les yeux fixés sur elles, que lorsque se pose clairement, nettement la question : République ou réaction, elles crient sans hésitation avec une énergie et un ensemble admirables : **RÉPUBLIQUE**.

C'est ainsi que la question se posait, en effet, électeurs. Mais un fait nouveau vient de se produire : M. Badourès abandonne la lutte.

Nous n'avons pas à rechercher, pour l'instant, les raisons de cette décision.

C'est à vous, électeurs républicains, qu'il appartient de montrer que, si certains chefs louvoient ou hésitent, l'armée républicaine est toujours prête au combat et décidée à la victoire.

Cette victoire, il est temps encore de la remporter. Spontanément nous vous proposons de vous compter de-

main sur le nom de votre sympathique et dévoué conseiller d'arrondissement, **M. FILHOL**.

Il ne peut plus y avoir de questions de rivalités de communes ou de région ; il n'y a plus en présence que les partisans de l'idée républicaine, — avec tout ce que cette idée comporte de progrès pacifiques et démocratiques, — et les éternels adversaires de la République, de la liberté, de l'émancipation du peuple.

Vous saurez prouver, dimanche, que vous êtes des républicains, que vous n'avez qu'une seule passion, qu'un seul désir, la grandeur de la République et le maintien de son grand idéal de Liberté, d'Égalité, de Fraternité.

Votez tous pour **M. FILHOL**, conseiller d'arrondissement.

VIVE LA RÉPUBLIQUE !
VIVE LE CANTON DE CAZALS !

Fête de Charité

Ces jours derniers, la Commission des fêtes du Conseil municipal et la plupart des présidents des Sociétés musicales, artistiques locales se sont réunis pour organiser une fête au bénéfice des victimes du cataclysme sud-italien.

Ainsi que nous l'avons annoncé dans un de nos précédents numéros, cette Commission a décidé, après entente avec un groupe de jeunes gens, d'organiser un bal et d'accorder avec les sociétés artistiques, de donner un concert en théâtre.

Nous applaudissons de tout cœur à cette organisation, et nous en félicitons chaleureusement les membres de la Commission que préside M. Périé, conseiller municipal.

C'est une œuvre de bienfaisance dictée surtout par ce principe de solidarité qui, dans maintes circonstances a prouvé combien devant les grands malheurs nul homme ne doit rester indifférent.

La catastrophe de Courrières avait déjà soulevé la pitié de toute l'Europe : dans tous les pays, l'émotion fut grande et magnifique aussi fut l'élan de solidarité qui permit aux hommes de cœur d'apporter avec leur sympathie leur généreuse obole aux familles malheureuses des victimes.

L'Italie aujourd'hui pleure à son tour sur des milliers de cadavres et sur des ruines irréparables.

N'est-il pas du devoir de chaque nation d'adoucir son immense douleur et de l'aider dans la mesure du possible ?

C'est ce qu'ont pensé, en France, et en particulier à Cahors quelques citoyens et c'est pourquoi, ceux-ci ont fait appel aux sentiments d'humanité, de générosité et de solidarité des Cadurciens.

Cet appel sera entendu.

LOUIS BONNET.

Armée de réserve

M. Jagues, sous-lieutenant de réserve au régiment d'infanterie de Cahors est mis à la disposition du général commandant la division d'occupation de Tunisie.

M. Bosco, lieutenant de réserve au régiment de Cahors passe au 132^e territorial.

Enregistrement

Notre compatriote M. René Lambouff, ancien élève du Lycée Gambetta, rédacteur à la direction de l'enregistrement de Niort, est nommé sous-inspecteur à Amiens.

Nos félicitations.

UN MONUMENT A DANTON ET A GAMBETTA

La Municipalité de Sèvres vient de mettre debout un projet qui rencontrera dans toutes les municipalités républicaines de France un accueil chaleureux et un concours empressé : l'érection d'un monument à la mémoire de Danton et de Gambetta, deux hôtes de cette riante cité qui reçut leur dernier soupir.

Nous lisons dans une lettre adressée au ministre de l'Instruction publique par le distingué maire de Sèvres, M. Ganet, les lignes suivantes :

« Le monument sera érigé sur la route de Paris à Versailles, où la Révolution fit ses premiers pas. Il aura dix-huit mètres de longueur et neuf mètres de hauteur ; il sera donc vaste, à la mesure des hommes et des événements dont il doit perpétuer le souvenir.

Il formera comme une double page où s'inscriront ineffaçablement deux faits de notre histoire par lesquels la France a montré au monde « ce que peut un peuple qui ne veut pas mourir ».

Confondre ces deux hommes dans une même glorification — Danton et Gambetta — c'est rappeler l'analogie historique des périodes où ces deux grands citoyens ont été suscités par les circonstances, l'identité caractéristique de leur nature et de leur génie, leur commune ferveur républicaine, la similitude frappante de leur rôle dans la double épopée qu'à moins d'un siècle d'intervalle la France a, par eux, offerts aux peuples civilisés.

Ce vaste projet, placé sous le haut patronage de M. le Président de la République, de M. Antonin Dubost, président du Sénat, de M. Henri Brisson, président de la Chambre des Députés, et de plus de deux cents Sénateurs et Députés, suscite partout de nombreuses et enthousiastes adhésions.

Adresser toutes les communications à M. Ganet, maire de Sèvres, président du Comité.

Mutualité

Des récompenses pour la mutualité ont été accordées à :

Médaille de bronze

M. Carrière (Ferdinand), trésorier de la mutualité scolaire de Figeac.

Mentions honorables

Mme Baguès (Louise-Esther-Spérie), membre honoraire de la mutualité scolaire de Figeac.

M. Bourdelles (Antoine), président de section de la société de secours mutuels des vétérans des armées de terre et de mer à Cahors.

M. Bouzou (Armand-Bernard), membre honoraire de la mutualité scolaire de Figeac.

M. Clerc (Jean), receveur de la section de Cahors de l'orphelinat des chemins de fer français.

M. Masbou (Louis), membre honoraire de la mutualité scolaire de Figeac.

M. Pachins (Léopold-Lucien-Louis), membre du conseil d'administration de la mutualité scolaire de Figeac.

Les Originaires du Lot à Paris

Le banquet annuel de la Société amicale des originaires du Lot à Paris aura lieu le samedi 13 février, à 7 h. 1/2, dans les salons du restaurant Corazza (1^{er} étage), 12, galerie Montpensier (Palais-Royal), sous la présidence de M. Edouard Goursat, professeur à la Sorbonne (Faculté des Sciences), chevalier de la Légion d'honneur.

Le banquet sera suivi d'un bal de nuit, avec cotillon et distribution d'accessoires.

Les antiquaires de la Poujade en correctionnelle

C'est lundi prochain, 1^{er} février, à 1 h. 1/2 que Arnaud et Gal, les antiquaires dont nous avons longuement raconté les exploits, comparaitront devant le tribunal correctionnel de Cahors, sous l'inculpation de tentative d'escroquerie.

Arnaud sera défendu par M^e Boscredon, du barreau de Toulouse et Gal par M^e Lacaze, du barreau de Cahors.

Fédération des planteurs

Nous rappelons que la réunion du Congrès de la Fédération aura lieu le dimanche 31 janvier courant, à 2 heures de l'après-midi, dans une des salles de la mairie de Cahors.

Cette réunion s'annonce comme devant être très importante en raison des questions portées à l'ordre du jour.

Tous les syndicats affiliés seront représentés.

Exposition des vins

La commission de classement pour l'exposition des vins au concours de Paris se réunira le 1^{er} février à 10 heures du matin, dans une des salles de la Préfecture.

Société d'agriculture du Lot

La Société d'agriculture du Lot se réunira lundi, 1^{er} février, à 10 heures du matin rue du Lycée, Cahors.

Ordre du jour :

1^o Lecture du procès-verbal ;
2^o Présentation et admission de nouveaux membres ;
3^o Subvention de l'Etat (Concours d'animaux gras) ;
4^o Création d'une Commission d'horticulture.

Quadruple arrestation

L'arrestation par M. Berty, de l'aventurière qui émettait de fausses pièces de monnaie a été comme nous l'avions annoncé, suivie d'une enquête qui a porté immédiatement ses fruits.

Nous croyons savoir que quatre complices de la dame ont été arrêtés à leur tour, à Montauban et à Moissac. La police a découvert chez celui qui paraissait être un des chefs de la bande des lettres qui indiquaient la prochaine arrivée d'un autre complice qui rapportait d'Espagne mille fr. de fausse monnaie.

Selon toute apparence, on se trouve en présence d'une véritable association de faux monnayeurs. On nous apprend en effet qu'à Marseille la même industrie était pratiquée et c'est été bientôt l'exploitation en règle de toute la région méridionale.

Nous ne saurions donc féliciter trop vivement M. Berty pour cet heureux coup de main.

Rechargements cylindrés

Opérations probables entre le lundi 1 et le samedi 6 février 1910.

ROULEAU N° 1

Route nationale n° 20, de Paris à Toulouse. Répandage et cylindrage entre 63 k. 7 et 64 k. 5 (vers le Pouzail) ;
Chemin de grande communication n° 13, de Figeac à Belvès par Cazals. Répandage et cylindrage entre 62 k. et 62 k. 742 (vers Saint-Denis).

ROULEAU N° 2

Route nationale n° 111, de Milhau à Tonneins. Répandage et cylindrage entre 18 k. 7 et 19 k. (entre Camy et Concots) ;
Route nationale n° 111, de Milhau à Tonneins. Répandage et cylindrage entre 17 k. 5 et 18 k. (entre Camy et Concots) ;
Chemin de grande communication

son père avec un air effaré.

— Mon père ! dit-elle vivement en lui prenant les mains, qu'avez-vous donc ! parlez... vous voilà tout pâle et défait.

Franck s'était levé également, et jetant un regard rapide au banquier, il s'était rapproché de Lopès.

Cependant M. de Compans avait passé sa main sur son front ; une pâleur subite s'était, en effet, répandue sur ses traits, et il cherchait par un sourire à rassurer son enfant.

— Ce n'est rien, dit-il avec un geste d'embarras, et tu t'alarmes à tort.

— Sans doute, mademoiselle, ajouta Lopès.

— Mais que se passe-t-il ? insistait Sylvia.

— Oh ! moins que rien.

— Enfin ?

— Je racontais à M. de Compans, poursuivit Lopès, une histoire lugubre qui s'est passée, il y a quelques années, dans l'une des propriétés qu'il possède aux environs de Paris.

— N'est-ce que cela ! fit Sylvia en adressant à son père un regard où tremblait encore un peu d'inquiétude.

— Pas autre chose.

— Mais on joue tous les jours des histoires semblables sur nos théâtres de drame, et je n'ai jamais vu mon père y prendre un si vif intérêt.

Lopès sourit.

n° 20, de Grégols à Lafrançaise par Lalbenque. Répandage et cylindrage entre 15 k. et 15 k. 4 et entre 15 k. 7 et 16 k. (vers Cremps) ;

Route nationale n° 111, de Milhau à Tonneins. Répandage et cylindrage entre 20 k. 7 et 21 k. (vers Concots).

Les cylindrages sont interrompus, en ce moment, par les gelées.

Cahors, le 28 janvier 1909.
L'ingénieur,
Signé : LAGARDE.

Théâtre de Cahors

TOURNEES CASTELAIN

Nous rappelons que c'est le jeudi 11 février que l'une des Tournées Castellain nous donnera les

SALTIMBANQUES

avec, comme lever de rideau *La Reine des Belles-Mères*, spectacle vraiment digne d'attirer le public, lequel est au moins certain de passer une excellente soirée, car les œuvres sont de celles que l'on voit et revoit avec plaisir, et Castellain est un artiste que les amateurs sont heureux d'applaudir ; sa présence dans les pièces assure le succès de la représentation.

Musique du 2^{me} de Ligne

PROGRAMME DU 31 JANVIER 1909
Le Cimbre (Allegro), Signard.
Rigoletto (Fantaisie), Verdi.
Babel (Polka), Philippe.
Pervenche (Valse), de St-André.
Egmont (Ouverture), Beethoven.
Allées Fénélon, de 3 h. à 4 heures.

Service des pharmacies

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 31 janvier par la

Pharmacie ORLIAC

place des Petites Boucheries.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 23 au 30 janvier
Naissances

Lacombe Noélie, au Roc de Lagasse.
Vigouroux Blanche, rue du Portail-Alban 11.

Olivier Henri-Joseph, rue de Coty ;
Montaudier Jean-Henri-Ernest-Arsène, Impasse de la Citadelle.

Colonge François-Aimé-Marie-Jean, rue Labarre 35.
Vignolles Louise-Marie, rue Galiot de Genouillac 6.

Publications de Mariage

Quillac Jean-Ernest, garde républicain, et Herblin Clémence-Jeanne-Marie-Madeleine, lingère.

Carrial Guillaume-Léon chaisier, et Loumet Cyprienne, domestique.

Brisson Arthur, soldat au 88^e de ligne et Guiraudet Jeanne, lingère.

Bureau Léonard, tanneur et Rodier Marie-Louise, s. p.

Décès

Buffet Marie, épouse Cayla, 66 ans, hospice.

Gaben Françoise, s. p., veuve Roumégue, 81 ans, rue Neuve des Badernes.

Alix Marcelle-Delphine, 2 ans 1/2, rue Mascoutte, 2.

Ferrié Antoinette, s. p., veuve Linon, 77 ans, hospice.

Valmary Jeanne, s. p., veuve Verraigne, 78 ans, hospice.

Cayre Marguerite, ex-boulangère, 64 ans, hospice.

Rauffet Raymond, chiffonnier, 63 ans, rue des Boulevards, 1.

Aymé Jean-Louis, charretier, 49 ans, rue Nationale, 71.

Bort Eugénie, institutrice en retraite, 59 ans, épouse Métayer, rue de la Brasserie.

— Cela tient, sans doute, répondit-il, à ce que nos auteurs n'y mettent pas une vérité suffisante ou qu'ils ne racontent que des drames impossibles, éclos dans leur imagination banale. Ici au contraire, il s'agit d'une histoire, mademoiselle, d'une histoire vraie, dont les personnages existent encore à l'heure qu'il est.

Cet incident avait un peu troublé tout le monde, M. de Compans paraissait en proie à une préoccupation profonde. Le regard de Sylvia allait alternativement de son père à Lopès et Franck lui-même ne savait plus trop quelle contenance garder.

Il profita de cette situation pour abréger sa visite.

— J'espère que vous nous reviendrez souvent, lui dit Sylvia, quand il eut manifesté le désir de se retirer.

— Un médecin se doit à ses malades, répondit Franck, en serrant la main que lui tendait la jeune fille.

— Mon père reçoit tous les jeudis.

— Je ne l'oublierai pas.

— A bientôt donc, monsieur Franck.

— A bientôt mademoiselle.

De son côté, M. de Compans s'était rapproché de Lopès.

— Monsieur, lui dit-il d'une voix qu'il essayait vainement de contenir, je vous reverrai.

— Quand vous voudrez, répondit Lopès.

Nos DÉPÊCHES

Telegrammes reçus hier :

Paris, 29 Janvier, 1 h. 45 s.

Mouvement préfectoral

Le ministre de l'intérieur prépare un nouveau mouvement préfectoral.

Le scrutin de liste

M. Clemenceau a reçu dans la matinée une délégation du groupe républicain au sujet de la réforme électorale que la Chambre discutera le 15 mars.

M. Klots, président du groupe a exposé la nécessité de la représentation proportionnelle et la diminution du nombre des députés.

Telegrammes reçus aujourd'hui :

Paris 30 janvier 7 h. 26 m.

Récompense méritée

Sur la proposition du groupe parlementaire des inscrits maritimes, le gouvernement a décerné la médaille de sauvetage à Binns télégraphiste du « Republic ».

Construction de 6 cuirassés

Le bilan de la marine établit la nécessité de construire de 6 nouveaux cuirassés qui coûteraient 330 millions.

Tremblement de terre

Un violent tremblement de terre a été ressenti en Espagne.

La mer a inondé la promenade et les maisons de Barcelone.

La Triplice

Le journal « Le Globe » annonce que MM. Titoni et de Bülow ont échangé plusieurs messages confidentiels relativement à la Triplice.

Un village détruit par une avalanche

Une avalanche de rochers et de terre provoquée par l'affaissement du sol a détruit entièrement le village de Romaro (Maroc). Il y a plus de 100 victimes.

AGENCE FOURNIER

PUBLICATIONS PIERRE LAPITTE ET C^o

LA VIE AU GRAND AIR

Sommaire du n° du 30 Janvier
Les débuts de Joë Jeannette à Paris. L'initiation automobile.
Les frères Wright à Pau.
Les aviateurs à Monaco.
Les corps à corps en escrime.
Un match de football américain à Nice.
A propos des courses d'obstacles.
Le carnet du Sportsman.
Les samedis de boxe.
L'emploi de la Raquette.
Sur route et sur piste.

PUBLICATIONS PIERRE LAPITTE ET C^o

MUSICA

Sommaire du N° de février 1909
Chronique du mois, par Georges Pioch.
L'âme harmonique de Gabriel Fauré, par Gaston Carraud.
Les Lieder de Fauré, par Robert Brussel.
La musique de chambre de Gabriel Fauré, par Emile Vuillermoz.
La musique de piano de Gabriel Fauré, par E. Saint-Jean.

FEUILLETON DU Journal du Lot 28

LES NUITS DE PARIS

Par Pierre ZACCONE

Première partie

VII

Châz M. de Compans

— Vous, au moins, vous arriverez vite.

— Qui sait ?

— Tout Paris vous connaît aujourd'hui.

— La célébrité n'est pas ce que j'ambitionne.

— Mais c'est la fortune, pourtant.

Franck remua la tête.

— J'ai des goûts modestes, répondit-il, et je me contenterais d'une vie calme où l'amitié me suivrait et que l'étude suffirait à distraire.

Sylvia sourit.

— Mais c'est une existence d'ermite cela, dit-elle avec un petit rire vif, et je me suis souvent demandé, par exemple, que les femmes pouvaient consentir à aller habiter la province.

— Cependant la vie n'est pas tout entière dans le plaisir de Paris, objecta Franck

— Qui a dit cela ?

— Mais...

— Détrompez-vous, monsieur Franck. Pour mon compte, du moins, je ne connais rien qui soit vraiment habitable si ce n'est notre capitale. C'est à Paris, en effet, que l'on rencontre les premiers artistes du monde ; à Paris, que se font les trois quarts de l'esprit qui se dépense en Europe ; à Paris enfin, que l'on trouve des hommes qui causent, des femmes qui se mettent bien et des docteurs qui guérissent.

Franck sourit à son tour.

— Vous êtes Parisienne ? répondit-il avec un peu de malice.

— Comme vous voyez ! dit Sylvia.

— Et vous n'avez jamais habité la province ?

— Jamais ! fit la jeune fille avec un geste d'effroi.

— Et cependant.

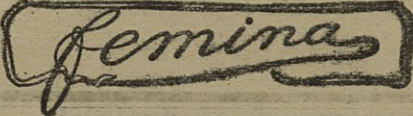
Sylvia l'interrompit :

— Oh ! je sais d'avance, monsieur Franck, ce que vous allez me dire, poursuivit-elle, avec une spirituelle ironie ; le spectacle de la nature, n'est-ce pas ? la fraîcheur et la solitude des grands bois, les couchers du soleil, les vents mélancoliques, que sais-je ! des paroles de romance enfin, moins la musique de Louis Abadie ou de Paul Henrion. Et bien ! je vous avertis que vous aurez beau faire, vous en serez pour vos frais d'éloquence et ne me convertirez pas.

Moi, continua-t-elle avec un splomb qui attrista Franck, criez à la profanation si vous voulez, cher docteur, mais je n'aime la nature qu'à l'Opéra, les levers du soleil sans rosées et sans rhumatisme ; les nuits silencieuses avec la musique de Rossini ou de Bellini ; enfin toutes les splendeurs de la campagne qui s'éveille ou s'endort mê

L'œuvre dramatique de Gabriel Fauré, par Georges Pioch.
La vie de Gabriel Fauré, par Julien Torchet.
Auguste Gévaert, par Félicien Grétry.
La reprise d'Orphée à l'Opéra-Comique, par Georges Pioch.
Ce numéro contient, en outre, un superbe hors-texte : portrait d'Ernest Reyer et un album de musiques de 34 pages, composé d'œuvres du maître Gabriel Fauré.

PUBLICATIONS PIERRE LAFITTE ET C^o



Sommaire du N° de février 1909.

Les enfants des volcans, par Mathilde Sérao.
Vos qualités, vos défauts, par Marcel Prévost.
La jeune fille et le théâtre, par Mme Cailleu Mendès.
Le mot musical, par Reynaldo Hahn.
Le style dans la toilette, par Daniel Lesueur.
Les Camp-Volants de la Riviera, par Albert Flamant.
Les roses, par Guy de Taramond.
Les bavardages de François.
Le Pendentif, dernier des bijoux.
Rosette ou l'amoureuse conspiration, roman inédit de André de Lorde et Fonck Brentano.
Dans ce numéro, en hors-texte, un portrait en 3 couleurs de Gainsborough.

PUBLICATIONS PIERRE LAFITTE ET C^o

Fermes & Châteaux

Sommaire du N° 12 - 1^{er} Février

Le Temple de la Philosophie (Frontispice).
Le Ministère de l'Agriculture. Le service des améliorations agricoles, par M. Noulens.
Le mouton Dishley-Mérinos, par de la Chamberlière.
L'élevage industriel du Renard Argenté, par A. W. Burketton.
Le château et les jardins d'Ermenoville, par P. d'Estères.
Un jardin à Dinard, par E. Borowska.
L'art dans les cheminées, par G. Casella.
La chasse à Courre et la loi, par J. Imbreco.
L'élevage industriel du lapin, par G. Clairay.
La vie pratique, par Myreil.

Arrondissement de Cahors

Cremps

Mort subite. — Jeudi matin, M. Michel, chef cantonnier en retraite, descendait les escaliers de sa maison, lorsque pris de faiblesse, il s'affaissa, sa fille et son gendre étaient sortis de la maison peu de temps avant.
Michel ne put se relever : il resta étendu sur le sol jusqu'au retour de sa famille.
Mais c'était trop tard, il avait cessé de vivre.
Michel était âgé de 68 ans ; il jouissait de l'estime générale dans la commune de Cremps.
Nous adressons à sa famille nos condoléances.

Luzech

Concert public. — La société musicale les Enfants de Luzech donnera un concert public dimanche 31 janvier, place du Canal, de trois heures et demie à quatre heures et demie du soir. Elle exécutera le programme suivant :
Paris-Bruxelles, allegro, par Turine.
— Le sommeil de Diane, ouverture, par Blégier.
— Les Pâquerettes, grande valse, par Bleriot.
— La Plebèienne, fantaisie, par O. Coquet.
— En Liesse, pas redouble, par Turine.

Les vétérans. — Les membres de la 142^e section de la société des Vétérans de nos armées de terre et de mer sont convoqués en assemblée générale pour le dimanche 31 janvier courant, à la mairie de Luzech, à deux heures du soir.
Ordre du jour : Les retraites, paiement des cotisations, questions diverses.
Etant donné l'importance des questions à traiter, la présence de tous les sociétaires est indispensable.

Caillac

Conférence agricole pour les viticulteurs. — Dimanche 31 mai, à 5 heures du soir, M. Tuzet, inspecteur commercial de la Compagnie d'Orléans, fera à la mairie de Caillac une conférence très importante sur la vente des vins.
Les cultivateurs des communes voisines ont tout intérêt à se rendre à Caillac pour assister à cette réunion.

Saint-Pantaléon

Election du maire. — Notre ami Ruamps Aristide, adjoint, a été élu maire par 9 voix sur 10 votants.

Lors de la dernière élection du maire, les trois conseillers réactionnaires déposèrent, dans l'urne des bulletins blancs. Aujourd'hui, ils ont changé de tactique et tous ont accordé leurs suffrages à M. Ruamps.
Nous ne perdons pas notre temps à rechercher les causes de leur évolution ; mais il nous sera bien permis de leur dire que, sans eux, l'élection de M. Ruamps était acquise et que ce dernier ne saurait leur en savoir gré.

Société d'assurance contre la mortalité du bétail. — An cours de la réunion du 24 janvier 1909, sur la proposition d'un sociétaire, l'adresse suivante a été votée :

Les membres de la société mutuelle d'assurance contre la mortalité du bétail, au nombre de 54, réunis en assemblée

générale extraordinaire, adressent, à M. le Ministre de l'Agriculture, leurs plus vifs remerciements pour la subvention de 600 francs qu'il a bien voulu leur allouer.

M. le Président a été chargé de transmettre cette adresse à M. le Ministre.

Election d'un adjoint. — Le conseil municipal de Saint-Pantaléon est convoqué pour le dimanche 31 janvier à l'effet d'élire un adjoint en remplacement de M. Aristide Ruamps, élu maire.

Arrondissement de Figeac

Bretenoux

Prévoyants de l'avenir. — Les membres de la 2.009^e section des Prévoyants de l'avenir, recette de Bretenoux, se réuniront dimanche 31 janvier, à deux heures, à la mairie, pour constituer leur bureau et percevoir les cotisations du mois de février.

Les personnes qui désirent se faire inscrire à la société sont priées de se présenter en même temps.

Tauriac

Réponse du « boiteux » à « certains... ». — Unas et dodu, car la sueur des autres nourrit bien son homme, bonifi d'orgueil et dominateur comme tous ses semblables, « certains... » en une seule et même personne (encore un mystère), ne pouvait se contenter pour les manifestations de sa vaste intelligence, de sa tribune et il lui fallait la grande publicité de « la Défense ».

Ah ! mes pauvres amis, il nous y arrange de main de maître, et je me demande à quelle sauce nous pourrions bien être mangés après être tombés dans la « fange stercoraire ».

« Certains... » nous affirme, (après Buffon), que « le style, c'est l'homme » ; nous sommes de cet avis cela nous permet de constater que, casiste savant sur la valeur des mots (comme il est sans doute sur la direction de pensée et la restriction mentale), quand il parle de « déshonneur », de « voleurs », de « pauvre boiteux », de « conseiller en désaccord avec leur femme », il le fait en toute connaissance de cause dans l'intention de nuire.

« Certains... » offre au « sous-primaire, (un mot gentil, n'est-ce pas ?), une leçon de grammaire, et une leçon « gratuite », s'il vous plaît ; il souligne le mot, car donner gratuitement ne doit pas entrer dans ses habitudes ; il est vrai que le « sous-primaire », appartient à la catégorie des « peu jaloux », et « certains... » l'affectionne, peut-être tout particulièrement.

Charitablement donc, il nous incite à avoir recours à la pelle et non aux « plumes taillées... », ce pendant qu'il s'occupera de l'éducation de nos femmes, de la paix dans nos ménages... etc. etc.

Accuser M. Jérôme de « semer la rage et la discorde ! » fit donc à son cœur est rempli d'amour, et son attitude avant, pendant, et après... son entretien avec les conseillers en séance fut si pleine d'humilité et de savoir-vivre ; tout cela « certains... » le sait bien, comme il sait que M. Jérôme est au-dessus d'une « question d'argent » ; on exige de lui dix francs de plus : il fera malgré chère et son dur labeur aidant, ses joues pâliront, voilà tout ; n'apprend-il pas à ses ouailles le détachement des biens de ce monde, comme il le pratique lui-même ?

D'après « certains... », il n'existe pas plus à Tauriac qu'à Puybrun un « pur » républicain qui sache écrire « purement ». Pour lui, il y a un seul pur, lui ! Et cependant un pur, un vrai Français ne saurait dire qu'un adjudant soit capable de faire « serrer » les cordes ; « se sentir... », passe encore. « Certains... » a vu la paille mais non la poutre ; il est vrai « qu'à trop poursuivre » la petite bête (et non la maxime) on finit toujours par trouver l'agresseur ; et « certains... », la trouve.

Est-il bien certain, d'ailleurs, « Certains... », que sans ces « bêtes » dont le fabuliste de Puybrun fait écrire quelques-unes, il ne serait point obligé de serrer sa ceinture de plusieurs crans ? Nous en recauserons, s'il le veut bien, prochainement.

Le boiteux, et « certains autres ». P. S. — Lorsque avec quelques amis de Tauriac nous étions décidés de rappeler M. Jérôme au respect de la vérité, mes amis de Puybrun me donnèrent une lettre pour M. le Rédacteur en chef du Journal du Lot et six enveloppes timbrées à l'adresse de ce journal. Un point et, c'est tout. Quoi qu'en pense « Certains... », soit avec la pelle, soit avec la plume, Tauriac a toujours pu se suffire, et jusqu'à l'arrivée de M. Jérôme on s'entendait très bien, chez nous.

Le boiteux qui ne boîte pas toujours.

On nous prie d'insérer :

Une leçon de catéchisme : L'orgueil et la charité

1^o « L'orgueil est un amour déréglé de soi-même, qui fait qu'on méprise les autres et qu'on veut s'élever au-dessus d'eux. »
Ne l'oubliez pas ô illustre Jérôme !
2^o « Les effets de l'orgueil sont : la vaine estime de soi-même, la présomption, le mépris du prochain, l'ambition et l'hypocrisie. »
Ne l'oubliez pas ô si intéressant Jérôme !
3^o « La vertu opposée à l'orgueil c'est l'humilité, ses effets sont de se mépriser soi-même, de ne point chercher à s'élever, de ne mépriser personne, de céder volontiers aux autres. »
Ne l'oubliez pas ô savantissime Jérôme !
4^o « Morale. 1^o Quand l'orgueil veut se glisser dans votre cœur jeter promptement les yeux sur la bassesse de notre origine et sur la laideur de nos péchés. 2^o s'appliquer à se mépriser soi-même et avoir bonne idée du prochain. »
Ne l'oubliez pas ô l'implacable Jérôme !
5^o « Notre Seigneur nous a commandé

« d'aimer nos ennemis, de souffrir leurs défauts et leurs humeurs avec patience, de leur pardonner, de leur faire du bien et de leur pardonner. »

Ne l'oubliez pas ô terrible Jérôme !
« Heureux le serviteur de Dieu, qui ne se trouble et ne se fâche pour rien au monde. »
Ne l'oubliez pas ô bouillant Jérôme ! (Pages 113 et 118 du catéchisme).

Pour copie conforme :

Une libre croyante.

P. S. — Croyez-vous élégant Jérôme que certaines expressions contre les conseillers étaient bien académiques et qu'elles auraient dû être prononcées en chœur par le représentant de Dieu ? Voir même tout autre part, par un homme bien élevé !

Dites, ô distingué Jérôme, le croyez-vous ?
— Les auteurs d'un pèlerinage à Lourdes sont priés de nous adresser de plus amples explications sur les derniers paragraphes et au sujet de « la maman qui dut, contre son gré, rester chez elle ».

Figeac

Rechargement cylindres. — Opérations probables pendant la semaine du 1^{er} au 6 février 1909.

Répandage et cylindrage sur le chemin de Grande Communication n° 41 entre St-Eulalie et Espagnac.

Répandage et cylindrage sur le chemin de Grande Communication n° 3 dans la traversée de Brengas.

Répandage sur le chemin de Grande Communication n° 13 entre Grèzes et le lac d'Albert.

Figeac, le 28 janvier 1909.

L'agent-voyer d'arrondissement, NIGOU.

St-Céré

Bains fr. — Mercredi, Mme Vergne, allant prendre de l'eau devant sa maison, située route d'Aurillac, glissa sur la glace et tomba dans la rivière à cet endroit profonde de plusieurs mètres.

Entendant ses appels, M. Rieux, dit Capelard, accourut à son secours et put la ramener saine sur la berge.

Arrondissement de Gourdon

Souillac

Cheval emballé. — Mercredi dernier, le chariot de MM. Chambon et Marril, négociants de notre ville, stationnait dans la cour de la gare, lorsque le cheval, effrayé sans doute par la manœuvre de quelque machine, partit à fond de train dans l'avenue de Souillac.

Un acheteur de la maison, M. Merte, essayant de retenir le cheval, fut traîné jusque devant le café-restaurant Couderec et obligé de lâcher prise après avoir été contusionné. L'animal atterrit descendit à toute vitesse l'avenue et s'engagea sur la route du cimetière.

L'employé de M. Tournié, épicerie parisienne, produits Félix Potin, nommé Abel Roche, fut assez de courage et fut assez heureux pour arrêter le cheval au carrefour et le maintenir jusqu'à l'arrivée du conducteur.

Des accidents se seraient certainement produits si le cheval n'avait été arrêté avant son entrée en ville.

Nos félicitations au jeune brave Abel Roche.

Vayrac

Marché aux truffes. — L'importance toujours plus grande des marchés aux truffes de notre localité prouve une fois de plus la nécessité de ces marchés.

A celui du jeudi 28 janvier les prix ont varié de 8 à 9 fr. le kilo. Ont été primés les propriétaires suivants :
MM. Laval de Ouzaque, 3 fr.
Verdet de Stranguès, 5 fr.
Louchet de Montvalent, 5 fr.
E-caravage de Betaille, 3 fr.
Malbec de Montvalent, 3 fr.
Fournier de Cornac, 2 fr.
Lacroix de Loubressac, 2 fr.
Cassagne de Magnagnac, 2 fr.
Delmas de Montvalent, 2 fr.

Au prochain marché, de nouvelles primes seront distribuées.

Chez nos voisins

Lot-et-Garonne

FUMEL

On nous communique avec prière d'insérer la lettre suivante :

A Monsieur le correspondant du Journal du Lot à Fumel

Vous avez publié dans un de vos derniers numéros un article qui me causa un réel plaisir et je pense bien ne pas avoir été seul ce jour-là à me réjouir. L'article avait pour titre « Notre conseil » : il donnait à nos édiles une verte semonce et c'est ce dont je me réjouis. Mais cependant il me semble que nos conseillers eux-mêmes n'ont pas mérité tous les reproches qu'on leur adresse et je pense que s'ils méritaient d'être blâmés c'est seulement pour le choix qu'ils ont fait de leur chef. Le jour où ils émirant ce vote malencontreux qui fit sortir des urnes le nom de notre « bourgmestre » (maire), nos conseillers auraient pu répéter la phrase d'Augereau recevant Bonaparte à l'armée d'Italie : « Messieurs, nous avons un maître ».

Heureusement le conseil a su accueillir, comme elle le méritait, la proposition de M. le Maire et on n'a pas eu le spectacle de petits pauvres « défilant honteux dans la rue pour que chacun s'aperçoive de l'humiliation infligée à la pauvreté ».

« Le conseil veut plaire à toutes les vieilles dévotes... » dit aussi l'article. Ici encore il importe de rétablir l'ordre des choses et j'aurai vu avec plaisir écrire. Le Maire veut plaire à toutes les vieilles dévotes. Ce monsieur n'eut-il pas en effet le front de soulever publiquement le rétablissement d'une coutume cléricale abolie depuis 6 ans ?

Il verrait avec plaisir les maîtres et les maîtresses laïques conduire les enfants au catéchisme et aux offices. Mais alors M. le Maire, il faudra avoir recours à des maîtres spéciaux, je ne pense pas qu'à Fumel vous trouviez des laïques disposés à accomplir ce travail-là.

Je suis enchanté, M. le correspondant que votre estimable journal ait montré le chemin à la presse soi-disant républicaine et qu'une voix se soit enfin élevée contre notre administration communale et je vous remercie de votre aimable hospitalité.

Le Grincieux.

Arrestations

Les nommés Escharavel et Dandélet surpris en flagrant délit de mendicité et vagabondage furent mis en état d'arrestation par l'agent Rigal.

Nous constatons avec plaisir que la police de Fumel tient la main à nous débarrasser de tous ces parasites qui depuis quelques temps semblaient avoir élu domicile chez nous.

Tribunal correctionnel

Dans son audience du 27 janvier, le tribunal a prononcé les condamnations suivantes :

Jules Arnol, 58 ans, sans profession ni domicile fixe, 2 mois de prison pour vol d'un chapeau. Nombreuses condamnations antérieures.

Jean Barthony, 42 ans, domestique à Ste-Livrade, Léontine Léviagnac son épouse, servante au même lieu et Jacques de Lafort, 54 ans, propriétaire à Ste-Livrade sont poursuivis pour coups et blessures volontaires. Barthony et de Lafort sont condamnés à 16 fr. d'amende avec sursis et la femme est acquittée.

A cette audience ont prêté serment : M. Laffargue comme président au tribunal de commerce, MM. Calmel et Chauvet comme juges et M. Auradou, comme juge suppléant.

Bibliographie

Les deux discours de MM. Henri Poincaré et Frédéric Masson, lus, cette semaine, sous la Coupole, paraissent dans les Annales. Cette revue publie intégralement le texte des harangues académiques, que beaucoup de personnes tiennent à conserver dans leurs collections. Le même numéro renferme des articles d'un très vif intérêt, la suite des souvenirs inédits, si charmants, de François Coppée, et du récit d'un docteur Evans sur l'évasion de l'impératrice Eugénie ; des chroniques de Robert de Fiers, Miguel Zamacois, le Bonhomme Chrysale, Yvonne Sarcy ; la critique des livres de Jules Bois, etc.

Partout : le numéro 25 centimes.

Nos Lectures

REVUE NATIONALE ILLUSTREE PARAISSANT LE DIMANCHE

Sommaire du N° 18 du 31 Janvier 1909

La Cause du succès de « Quo Vadis », Christophe. — A bâtons rompus, Le Détective. — Les Modes de cet hiver, Alphonse Allais. — Les Fenêtres fleuries (poésie), Albert Méral. — Une visite, Jean Madeline. — Bertioz jugé par Reyer, Ernest Reyer. — A propos de la vivisection, Emile Hinzelin. — La Mutualité, Emile Lombet. — L'Avenir de la mutualité, Paul Deschanel. — Le Vieux Logis (Page de Musique), Pierre Alin. — Le Post-mutualiste, Edouard Petit. — L'Esprit des autres, Le Furteur. — Une Lettre, M^{me} de Maintenon. — Five o'clock tea, Léon Robelin. — Mes Mémoires, Camille Flammarion. — Sous les planches, Robert Ende. — Propos de Cigales, Amis Mesureur. — La Partie de cartes, Pierre Corrad. — Le Coin où l'on rit, Le Domino Vert. — La Photographie des couleurs, G. Renaudot. — La Mort du berger, Guisnet-Carnot. — Les Sports, Paul Champ. — Quelques pensées de Joubert, Joubert. — Le Théâtre, P. C. — Musique, Troicoup. — Le Chien des Baskerville, Conan-Doyle.

On s'abonne sans frais dans les bureaux de poste ou par mandat, à l'adresse de Nos Lectures, 26, rue Racine, Paris.

Francs, 6 fr. par an. Union postale, 10 fr. par an.

Le N° 10 centimes. — Envoi n° Spécial sur demande affranchie.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris, 6^e. — Sommaire du 1^{er} Février 1909.

Daniel Lesueur : le meurtre d'une âme. — Fernand Lafargue : L'Hostie. — Capitaine Danrit : Robinsons sous-marins. — Constant Améno : Le sort de Loulette. — Variétés Notes d'élégance, le Théâtre, les Sciences, les Sports, Notes d'hygiène, Actualités, etc.

Paris, départements, Algérie et Tunisie : six mois 3 fr., un an 15 fr.

Etranger, union postale : six mois 10 fr., un an 18 fr.

On peut s'abonner sans frais dans tous les bureaux de poste.

LA HERNIE

La Méthode des Docteurs MARIE Frères est la seule qui assure la Guérison de tous les cas de Hernies

Nos lecteurs ne trouveront pas ici quoi que ce soit qui puisse ressembler à de la réclame, mais une communication purement scientifique capable d'intéresser réellement les personnes qui souffrent.

Il existe un appareil incontestablement supérieur à tous les autres : c'est le nouvel appareil inventé par les docteurs MARIE Frères, les célèbres spécialistes de Paris. Aucune hernie ne résiste à cet appareil à la fois doux et puissant qui permet à tous, hommes, femmes et vieillards d'exercer sans douleur ni gêne d'aucune sorte les professions les plus pénibles.

Cet admirable appareil, découvert par les docteurs MARIE Frères et sans cesse perfectionné est fourni journellement à l'Armée et à la Marine, aux grandes Administrations, aux Compagnies de Chemins de Fer, etc. et son usage est répandu dans toutes les parties du monde. Il délivre le hernieux de la torture des mauvais bandages rigides, intolérables surtout pendant l'été et le met à l'abri des déceptions causées par les bandages élastiques inférieurs.

C'est donc au nom de la Science que nous recommandons à ceux qui souffrent d'aller essayer gratuitement les appareils perfectionnés de MM. MARIE Frères qui recevront de 9 h. à 5 h. :

CAHORS, Lundi 1^{er} Février, Hôtel des Ambassadeurs.
Gramat, Mardi 2 Fév. Hôtel Bouzou.
Figeac, Dimanche 7 Fév. Hôtel des Voyageurs.

Centures ventrières perfectionnées des docteurs MARIE Frères, pour les descentes de matrice.

Bulletin Financier

Paris, 28 janvier.

Malgré la pénurie des transactions, le marché s'est montré aujourd'hui un peu plus ferme.

La Rente française resté assez bien tenue à 96,52.

Les fonds russes sont irréguliers. Le 3-0/0 1891 fléchit à 69,35, le 1896 à 68,05 et le consolidé à 83,15 ; le 5-0/0 1906 se représente à 98,82 et le 4 1/2 nouveau est en reprise à 89,50.

L'Extérieure espagnole s'avance à 95,90, le Portugais à 58,17 et le Turc à 94,10.

Le Nord à 1763 est le seul chemin français coté à terme.

Dans le compartiment des Sociétés de Crédit, la Banque de Paris s'inscrit à 1519, le Crédit Foncier à 729 et le Crédit Lyonnais à 1200.

L'Obligation 5-0/0 or 1^{re} hypothèque du Port de Para est demandée à 446. Les nouvelles apportées par le récent courrier de Belun apprennent que le représentant de la compagnie du Port de Para aurait récemment signé, avec la trésorerie de l'Etat de Para, un traité concernant le rachat des droits de l'Etat d'un certain nombre de pontons débarcadères qui étaient précédemment en service, de façon à s'assurer par bail les rivages situés entre l'arsenal de la marine et les docks Souza-Franco. L'impôt douanier 2-0/0 or perçu en vue du fonctionnement de la Caisse destinée à assurer un revenu fixe de 6-0/0 aux capitaux employés aux travaux du port a produit pendant le dernier trimestre de l'année 1908 la somme de 1.381.040 fr.

MARCHÉ DE LA VILLETTE

Jeudi 28 Janvier 1909

NE VOUS LAISSEZ PAS TROMPER EXIGEZ DES BILLETTS DE LOTERIE

MAISON DE RETRAITE DES ARTISTES

La Première Grande Loterie à Tirer

Cette Grande Loterie Nationale offre

621.100 de Lots dont 3 gros Lots

250.000 100.000 50.000

Prix de UN fr. plus 221.100 de Lots divers. Tirage irrévocable 15 FÉVRIER

Tous ceux qui désirent participer au tirage, devront prendre DES MAINTENANT leurs billets dans les bureaux de tabac, libraires, papeteries. Pour les envois à domicile, s'adresser au Siège de la Loterie, 110, boulevard Sébastopol, Paris, où tout acheteur de 5 billets recevra gratuitement la liste officielle des numéros gagnants. Joindre 0 fr. 10 pour le port. Pour les envois en timbres ajouter 0 fr. 10 pour le change.

Esiger des Billets de la Loterie des Artistes.

MARCHÉ DE LA VILLETTE

Jeudi 28 Janvier 1909

ENTRÉES DIRECTES RENVOI

au Marché et à l'abattoir

PRIX PAR 1/2 KILOG. Les porcs se cotent au 50 kg. poids vif.

1^{re} qualité 2^e qualité 3^e qualité

Bœufs..... 1.400 0,82 0,76 0,70

Vaches..... 459 0,82 0,70 0,65

Taureaux... 190 0,72 0,63 0,65

Veaux..... 1.519 1,12 1,06 1,00

Moutons... 15.008 1,06 1,03 0,95

Porcs..... 4.543 1,557 > 0,52 0,50 0,48

OBSERVATIONS. — Vente très mauvaise sur toutes les marchandises. Les provenances du Lot, du Lot-et-Garonne, Aveyron et Cantal ne peuvent être classées qu'en deuxième et troisième qualités.

Zig-Zag

LE MEILLEUR PAPIER À CIGARETTES

LES MONTRES JUST (MARQUE FRANÇAISE)



Bijouterie VERDIER
CAHORS, 67, boulevard Gambetta, CAHORS

PROPRIÉTÉ À VENDRE à Terre-Rouge

en terre labourable Eau, agrément et rapport

Ecrire pour visiter, à M. VIGOU-ROUX, pharmacien à Castelfranc.

A VENDRE JOLI PONEY NOIR

Liste en tête (5 ans) AVEC HARNAIS EN BON ÉTAT

CHARRETTE ANGLAISE ET ACCESSOIRES

Pour traiter, s'adresser à M. LARRIBE notaire à Teysie (Lot).

LA KABILINE

Véritable teinture des Ménages POUR TEINDRE SOI-MÊME

et rendre neufs ses Vêtements

LA KABILINE

Adoptée par les Personnes économes

LA KABILINE

Vendus dans le monde entier

ESSAYEZ-EN !

Le Paquet : 40 Centimes

Si vous voulez avoir
des **PORCS**
GROS, GRAS, ROSES,
Toujours de bon appétit,
Demandez à votre pharmacien.
La poudre Américaine du Dr Jacob
Prix de la boîte 1 fr. 25

DEPOT A CAHORS :
pharmacie **ARTIGUE**
A PRAYSSAC :
pharmacie **DU VERDIER**
DEPOT pour le GROS :
pharmacie **VIGOURGOUX**
A CASTELFRANC

Représentants demandés par une
importante maison. Huile
de Provence. Fortes remises.
Ecrire à M. **Froidefond**, fabri-
cants à Salon (Bouches-du-Rhône).

RELIGIEUSE, donne secret pour
guérir enfants urinant au lit. For.
Maison Barot, à Chantonnay, Maine.

L. MAURY
Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine
de Paris
Lauréat de l'Ecole Dentaire de France
Successeur de **BAKER**
75, Boulevard Gambetta
Maison Bouysson, (de 9 à 5 heures)
Travail parfait
et entièrement garanti

A. WILCKEN
CHIRURGIEN-DENTISTE
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE
L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS
DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA
ET DE
L'ÉCOLE NORMALE
D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.
69, BOULEVARD GAMBETTA
EN FACE LE CAFÉ TIVOLI
M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS
IL GARANTIT SON TRAVAIL
ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR
LUI-MÊME
Le propriétaire gérant: A. COUESLANT

(SERVICE D'HIVER 1908-09)

De Paris à Toulouse par Cahors						De Toulouse à Paris par Cahors						De Cahors à Libos																	
739		5 (1)		121		23 (3)		35		1195		42 (4)		16 (2)		1140-1128		1132 (*)		4		122		1136		700			
OMNIBUS	EXPRESS	EXPRESS	RAPIDE	EXPRESS	DIRECT	OMNIBUS	EXPRESS	EXPRESS	OMNIBUS	DIRECT	EXPRESS	RAPIDE	OMNIBUS	OMNIBUS	EXPRESS	EXPRESS	OMNIBUS	DIRECT	EXPRESS	RAPIDE	OMNIBUS	OMNIBUS	EXPRESS	EXPRESS	OMNIBUS	OMNIBUS	EXPRESS	EXPRESS	
PARIS (Orsay) dép.	10 14	7	7	8 35	20 51s.	—	TOULOUSE...d.	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
PARIS (Aust.) dép.	10 24	7	7	8 45s.	11 4	—	MONTAUBAN...d.	1 40	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
LIMOGES...dép.	3 16	4 27s.	12 53m	2 45	9 1m	—	Cahors...d.	4 1	5 20	8 42	9 57	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
BRIVE...dép.	6 45	7	7	4 50	1 12	—	Sept-Ponts...d.	2 45	4 38	6 42	9 54s.	10 35	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Gignac-Cressensac...dép.	7 21	7	7	5 25	2 6	—	CAHORS...dép.	2 40	4 50	7 6	5 47m	10 40	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
SOULLAC...arr.	7 40	7 38	7 40	5 28	2 10	—	Espeyre...d.	—	—	7 19	6 1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
CAZOULES...d.	7 53	7 40	7 40	5 28	2 18	—	St-Denis-Catus...d.	—	—	7 33	6 17	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Lamothe-Fénelon...d.	8 9	7 40	7 40	5 28	2 34	—	Thédirac-Peyril...d.	—	—	7 47	6 33	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Nozac...d.	8 19	7 40	7 40	5 28	2 44	—	Dégagnac...d.	—	—	7 56	6 42	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
GOURDON...d.	8 31	7 40	7 40	5 28	2 56	—	Saint-Clair...d.	—	—	8 6	6 53	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Saint-Clair...d.	8 40	7 40	7 40	5 28	3 5	—	GOURDON...d.	—	—	8 21	7 10	11 22	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Dégagnac...d.	8 51	7 40	7 40	5 28	3 16	—	Nozac...d.	—	—	8 30	7 19	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Thédirac-Peyril...d.	9 2	7 40	7 40	5 28	3 27	—	Lamothe-Fénelon...d.	—	—	8 39	7 29	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Saint-Denis-Catus...d.	9 13	7 40	7 40	5 28	3 38	—	CAZOULES...d.	—	—	8 52	7 44	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Espeyre...d.	9 22	7 40	7 40	5 28	3 47	—	SOULLAC...d.	3 47	5 52	9 3	7 52	11 43	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
CAHORS...dép.	9 32	8 47	4 11	6 29	3 57	—	BRIVE...d.	4 27	6 31	10 11	9 7	12 22m	2 58	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Sept-Ponts...d.	9 41	8 53	4 15	6 41	4 7	—	PARIS (A.) arr.	12 9	4 36	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Cleuzac...d.	10 5	—	—	—	4 34	—	PARIS (O.) arr.	12 9	4 45	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Luzach...d.	10 12	—	—	—	4 42	—																							
Causade...d.	10 45	9 35	—	—	5 17	—																							
MONTAUBAN arr.	11 19	10 25	—	—	5 54	—																							
TOULOUSE...arr.	12 13	10 49	—	—	6 38	—																							

Imprimerie A. Coueslant

1, Rue des Capucins, CAHORS

IMPRIMEUR :

De la Compagnie d'Orléans, de la Compagnie des Chemins de fer Nogentais
DE L'UNION FRANÇAISE ANTIALCOOLIQUE, DE L'UNION FRANÇAISE DES FEMMES POUR LA TEMPÉRANCE
de la Société française de Tempérance de la Croix-Bleue
du Club Cévenol, des Syndicats d'Initiative départementaux
des Associations des Anciens Elèves :
de l'Ecole Normale des Instituteurs de la Seine,
DE L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTEURICES DE LA SEINE,
du Lycée Fénelon et du Lycée Nollère
de nombreuses publications médicales, sténographiques et anthropométriques, etc., etc., etc.

14 PRESSES
INSTALLATION
A vapeur et à l'électricité.

OUVRAGES DE LUXE, TRAVAUX EN TOUS GENRES (ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX)
BROCHURES, JOURNAUX ILLUSTRÉS, PÉRIODIQUES, MÉMOIRES & THÈSES

CIRCULAIRES, PROSPECTUS, AFFICHES, LABEURS

Étiquettes, Enveloppes, Têtes de Lettres, Factures, Registres

TABLEAUX, PROGRAMMES, CARTES COMMERCIALES, MENUS

Mandats, Souches, Lettres de Naissance, Mariage et Décès

CARTES DE VISITE

PRIX MODÉRÉS